

RUBRIQUES	BASE DE CALCUL	TAUX HOMOLOGUES SGI NSIA FINANCE
OPERATIONS DU MARCHE PRIMAIRE		
Commissions de structuration et d'arrangement d'opérations financières de marché	Montant levé	[0,25 % à 1,25 %]HT Minimum : 15 000 000 FCFA HT
Commission de placement de titres	Montant placé	[0,5% à 1,72%] HT
Frais d'introduction en bourse	Forfait	10 625 000 FCFA HT
OPERATIONS DU MARCHE SECONDAIRE		
Commission de courtage sur transactions ordinaires	Montant de la transaction	1% HT
Commission de courtage sur transaction sur dossier	Montant de la transaction sur dossier	0,81% HT
CONSERVATION DE TITRES ET TENUE DE COMPTE		
Commission de conservation	Valeur du portefeuille d'actifs conservés	0,0625% HT/ trimestre Min : 2 500 FCFA HT
Commission de gestion sous mandat	Valeur du portefeuille sous gestion	0,33 % HT par trimestre
Commission sur actif de l'AMF	Valeur du portefeuille d'actifs conservés	0,1% par an avec fréquence de prélèvement trimestrielle
Commission de valorisation du DCBR	Valeur du portefeuille d'actifs à la cote conservés	0,03% par an avec fréquence de prélèvement trimestrielle
SERVICE DE BOURSE EN LIGNE		
Frais de bourse en ligne	Forfait mensuel	Personne physique : 1 000 FCFA HT Personne morale : 2 500 FCFA HT
AUTRES SERVICES		
Commission de transfert de titres	Forfait par ligne	Personne physique : 10 000 FCFA HT Personne morale : 30 000 FCFA HT
Frais de transfert du DC/BR	Forfait par ligne	Personne physique : 5 000 FCFA HT Personne morale : 5 000 FCFA HT
Commission de nantissement de titres	Forfait par ligne	Personne physique : 10 000 FCFA HT Personne morale : 27 500 FCFA HT
Commissions de mainlevée de nantissement de titres	Forfait	Personne physique : 10 000 FCFA HT Personne morale : 27 500 FCFA HT
Frais d'ATD (Avis A Tiers Détenteur)	Forfait	35 000 FCFA HT
Frais de Saisie des Droits d'Associés, des Valeurs Mobilières et Autres titres négociables	Forfait	35 000 FCFA HT
Frais de Saisie Attribution de créances et de Saisie Conservatoire de créances	Forfait	35 000 FCFA HT
Frais de mainlevée des ATD et des Saisies	Forfait	35 000 FCFA HT
Frais de Circularisation	Forfait	60 000 FCFA HT
Attestation de titres	Forfait	Personne physique : 10 000 FCFA HT Personne morale : 20 000 FCFA HT
Confirmation de solde	Forfait	25 000 FCFA HT
Édition avis, relevés supplémentaires	Forfait	500 FCFA HT
Gestion succession	Valeur du portefeuille (cash & titres)	[1 FCFA – 100 000 FCFA] : Gratuit [100 001 FCFA – plus de 1 000 000 FCFA] : 2,2% HT
Opposition sur un chèque	Forfait	15 000 FCFA HT
Frais de recherches, divers	Forfait	50 000 FCFA HT
Clôture de compte Personnes Physiques	Forfait	Compte <= 1 an : 30 000 FCFA HT 1an < Compte <=3 ans: 20 000 FCFA HT Compte > 3ans: 10 000 FCFA HT
Clôture de compte Personnes Morales	Forfait	50 000 FCFA HT
Taxe sur opération bancaire (TOB)	Valeur de la transaction sur le marché	10%
Taxe sur valeur ajoutée (TVA)	Valeur de la transaction hors marché	18%